



EL 12

FORMATION À LA PRÉVENTION DU RISQUE ÉLECTRIQUE ÉLECTRICIENS RÉALISANT DES OPÉRATIONS SUR DES OUVRAGES DU DOMAINE HTA

Norme NF C 18-510 Habilitations : H1, H2, H1V, H2V, H2V ESSAI, HC

PUBLIC VISÉ

Les électriciens qui effectuent des opérations sur des installations ou des équipements électriques du domaine HTA

PRÉ REQUIS

■ Être habilité aux travaux en Basse Tension (B1, B1V, B2, ou B2V), ou avoir obtenu récemment un avis favorable en vue de l'habilitation aux travaux BT après avoir suivi le module de formation

DURÉE

7 heures

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 maximum

LIEU

Dans vos locaux ou dans nos centres de formation

ÉQUIPEMENT STAGIAIRES

Prévoir les Équipements de Protection individuelle

OBJECTIF

■ Exécuter ou de faire exécuter en sécurité des opérations sur ou au voisinage des ouvrages ou des installations électriques.

Moyens pédagogiques

- Démonstration
- Apprentissage et mise en application

Moyens techniques

- Ordinateur
- Vidéoprojecteur
- Support de cours
- Installation électrique
- Equipements de protection individuelle

Moyens d'encadrement

- Formateur compétent au regard de la norme NFC 18-510

Contexte réglementaire

- Décret n°2010-1118 du 22 septembre 2010
- Norme NF C 18-510

MODALITÉS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Feuille d'émargement
- Contrôle de connaissances et des évaluations pratiques en fin de formation conformément à la norme NF C 18-510
- Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation
- En cas d'évaluation favorable le formateur adresse un avis, afin d'aider l'employeur à définir le contenu du titre d'habilitation
- L'entreprise est ensuite chargée de l'habilitation des salariés au niveau H1, H2, H1V, H2V, H2V Essai, HC

Informations complémentaires :

Un recyclage est prévu tous les trois ans



EL 12

FORMATION À LA PRÉVENTION DU RISQUE ÉLECTRIQUE ÉLECTRICIENS RÉALISANT DES OPÉRATIONS SUR DES OUVRAGES DU DOMAINE HTA

Norme NF C 18-510 Habilitations : H1, H2, H1V, H2V, H2V ESSAI, HC

PROGRAMME

MODULE TECHNIQUE HTA : DURÉE 3 HEURES

- La structure et le principe de fonctionnement des ouvrages et des installations électriques (ligne et poste),
- Les fonctions des matériels électriques des postes HTA (commandes, séparations, protections),
- Les principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés,
- Les différents types de postes,
- Les principes de verrouillages et inter-verrouillages pour les matériels concernés,
- Les matériels et équipements de protection collective et leurs fonctions,
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation,
- Les opérations de consignation et les documents associés.

MODULE CONSIGNATION HAUTE TENSION (HC) : DURÉE 4 HEURES

- Les risques de présence de tension,
- Les documents et informations à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation et au chargé de travaux,
- Les opérations de consignation (en une et en deux étapes) et les documents associés.

Contrôle des connaissances théoriques et pratiques.